

RAPPORT FINANCIER 2022

Assemblée générale du 15 avril 2023

Par Didier ROUX, Trésorier

Cher(e)s toutes et tous

C'est à mon tour de vous présenter le rapport financier de l'exercice 2022 pour la cinquième année consécutive en tant que Trésorier de notre fédération, qui, d'un point de vue comptable, est relativement similaire au bilan 2021.

Nous avons, dans des circonstances comparables à celle de l'an passé, su conserver des échanges toujours aussi fructueux avec un système maintenant bien rodé tant en présentiel qu'en visioconférence.

Malgré un niveau de subventions un peu moins conséquent qu'en 2021, nous bénéficions du soutien toujours fidèle de nos principaux financeurs (La Région Centre-Val de Loire, la DREAL et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne). La réduction est à imputer à des accords tardifs du conseil régional et de l'AELB sur de nouveaux programmes alors que l'une était impactée par la campagne du vice-président en charge de la transition écologique aux élections législatives et l'autre déployait les nouvelles modalités d'application de la révision à mi-parcours de son 11^{ième} programme. Par ailleurs, les modalités d'attribution des aides de l'ADEME se voyaient également modifiées. Nos projets correspondants n'ont donc été lancés que sur le dernier trimestre ou reportés en 2023. Néanmoins cela n'a impacté que modérément le résultat qui est certes négatif mais reste en montant bien inférieur au bénéfice de l'année 2021. Les travaux sur Un toit pour la biodiversité financés par l'OFB ont été majoritairement reportés sur 2023 et constituent le volume principal des produits constatés d'avance.

L'année 2022 a été relativement similaire sur le plan des effectifs, avec toutefois le départ du coordinateur eau et climat à compter du mois de janvier qui a laissé vacant le poste pendant deux mois, rapidement comblé en mars par le recrutement d'une nouvelle coordinatrice. Ces tâches ont été en partie assumées pendant cette période par notre directrice.

La directrice a repris également en charge l'instruction des dossiers CAP'ASSO en milieu d'année, tâches qui étaient dévolues précédemment au directeur de Sologne Nature Environnement, qui a quitté l'association en août dernier.

L'exercice 2022 s'est clôturé sur une note relativement optimiste avec un niveau de fonds propres particulièrement importants qui devrait permettre de faire face au paiement des salaires tout au long de l'année 2023.

Notre fédération se heurte néanmoins au difficile montage des projets car les arbitrages de nos partenaires sont complexes, parfois exclusifs et incertains. Il est possible de devoir découper certains projets événements, et notre projet « Un toit pour la biodiversité » en est un exemple, pour profiter de certaines opportunités. Notre fédération doit faire face à des changements de priorités par nos partenaires et de méthodes de prise en charge, notamment sur le coût de la journée de travail qui de plus en plus se limite à du salaire chargé avec un forfait de charges très contraint en lieu et place du véritable coût journalier de la structure.

L'achèvement de l'exercice 2022 démontre une nouvelle fois un niveau d'actif bilanciel confortable avec un montant de fonds propres associatifs et réserves de 278 672 € en 2022 contre 289 422 € en 2021 ; et une trésorerie largement excédentaire de 244 948 € (supérieure à 2021 : 213 732 €). Des investissements de fonctionnement ont été réalisés concernant la mise à jour du logiciel support de Nature'O'Centre ainsi que l'acquisition d'un PC et l'achat d'un stand financés avec l'aide de la Convention d'Investissement de la Région à 80 %. Ces acquisitions font l'objet d'un amortissement de 5 à 8 ans selon les matériels acquis.

Le Passif du bilan démontre la rigueur toujours observée dans le suivi des différentes composantes tel le poste fournisseurs qui a été ramené de 34 458 € en 2021 à 21 682 € en 2022. En ce qui concerne les dettes sociales, les cotisations sont payées sur les mois suivants postérieurs à l'arrêté du bilan. Les dettes sociales et fiscales demeurent stables d'un exercice à l'autre en totale adéquation avec les charges de personnel bien contenues.

Les produits d'avance représentent essentiellement des actions qui seront entreprises sur 2023 avec des financements de l'OFB pour l'opération « Un toit pour la biodiversité ».

Nous poursuivons maintenant avec les différentes composantes du compte de résultat.

Comme nous l'avons annoncé précédemment, la Fédération FNE Centre-Val de Loire a toujours comme principal financeur la Région Centre-Val de Loire qui nous honore d'un montant toujours à un niveau élevé et constant depuis plus de deux ans.

Le Conseil Régional, principale source de financement pour un montant de 128 111 € (100 191 € + 27 064 € + 856 €) représentant pratiquement 58 % de nos subventions nous permet de poursuivre les actions entreprises dans le cadre du projet fédéral depuis plusieurs années : fonctionnement des réseaux eau et biodiversité, animations Nature'O'Centre, contribution à l'ARB sur la gouvernance générale, déploiement des opérations Objectif Climat 2030, IBC, listes rouges, STOC oiseaux, Un toit pour la biodiversité... La fédération poursuivra en 2023 le travail de la COP sur la charte bois énergie et biodiversité et bien d'autres projets en étroite concertation avec les associations fédérées, les institutionnels, les collectivités locales et leurs agents les différents canaux : presse, etc ...

La DREAL maintient globalement ses engagements, avec cependant une progression affichée d'Objectif MARES.

L'Agence de l'eau Loire-Bretagne a baissé ses concours 33 941 € cette année, contre 54 213 € en 2021 en relation avec la Consultation sur l'Eau qui n'a pas eu lieu en 2022. La prochaine consultation devrait se tenir fin 2024 début 2025. La SNCF Réseau a eu moins recours à des prestations qu'en 2021.

Les cotisations ont légèrement augmenté avec l'apport des membres de la LPO Centre-Val de Loire en qualité d'administrateurs.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, elles s'affichent en baisse avec une baisse du recours à la formation qui n'a pas eu lieu cette année, mais qui sera reportée sur 2023. Les hausses de charge de personnel sont liées à des augmentations régulières du point d'indice, des points d'ancienneté. Les loyers des locaux ont augmenté depuis plusieurs années conformément aux engagements négociés il y a plus d'un an. Toutefois, les loyers seront révisés à la baisse dès que nous occuperons les nouveaux locaux à partir du mois de juin à la cité de l'agriculture.

Les produits financiers sont toujours faibles, mais devraient progresser avec la hausse des taux d'épargne depuis le 1er février 2023.

Affectation du résultat

Le résultat déficitaire de 7 022 € sera imputé sur les réserves et n'a que peu d'impact sur la structure financière qui demeure solide.

Pour conclure, la situation d'ensemble de la Fédération est encore confortable. Notre tête de réseau, avec l'appui sans faille de notre Président et de notre Directrice, a su mener à bien nos missions dans un climat toujours propice. Des actions déjà engagées et prometteuses pour les années à venir seront poursuivies conformément aux objectifs définis avec nos principaux partenaires que ce soit la Région, la DREAL, l'AELB et bien d'autres financeurs.

Sur un plan plus personnel, je tiens à associer à la bonne santé de notre fédération, l'ensemble des salariés avec une mention plus spéciale pour notre président Samuel, qui après 6 années passées à la tête de la fédération FNE Centre-Val de Loire a su maintenir et amplifier les relations de confiance que Guy avait tissé de longue date. Mais bien sûr, il achèvera son mandat de représentation au CESER et assurera pendant un certain temps le pilotage du réseau biodiversité. Je tiens à le féliciter pour son courage, son abnégation et surtout son pragmatisme sur les dossiers particulièrement nombreux et brûlants pour lesquels il a su fédérer l'ensemble des associations adhérentes. C'est avec une certaine tristesse de le voir quitter notre fédération où il avait marqué son empreinte, que je lui souhaite de saisir l'opportunité qui s'offre à lui de s'engager vers un cursus personnel diplômant, sa passion musicale. Je lui souhaite bon vent pour sa nouvelle aventure.